n°33 • Décembre 2005

canal V

Le magazine d'information de la Ville de Verviers

Site internet : www.verviers.be • e-mail : info@verviers.be

Photo Grégoire Derouaux

VERVIERS «ZONE FRANCHE», UNE OPPORTUNITE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE

Dévoilé fin août, le Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon – dit Plan Marshall – a donné à notre Ville un statut particulier.

La reconnaissance du territoire communal en qualité de «zone franche» offre de nouvelles perspectives de développement notamment par le biais d'une fiscalité allégée et donc attractive pour les entreprises.

Cette reconnaissance qui fait suite à un long travail de sensibilisation et de propositions mené auprès des autorités régionales donne à la Ville de Verviers l'opportunité unique de mener à bien sa reconversion entamée dans l'Ouest de la Ville mais que nous entendons développer à l'Est avec le «Polygone de l'Eau» et au centre ville.
Développer le pôle de compétitivité dans le secteur agro-alimentaire autour du Polygone de l'Eau, assainir des sites d'activités économiques désaffectés comme le site Intervapeur, développer les compétences en matière d'emploi et mettre en contact les entreprises avec l'innovation sont autant de priorités que nous avons défendues tout au long de la présente mandature.

Le dispositif proposé par la Région wallonne sera opérationnel au 1er janvier 2006. Dans cette perspective, les services communaux compétents seront mobilisés pour saisir toutes les opportunités offertes par le Plan d'Actions prioritaires du Gouvernement wallon afin de mener à bien, dans l'esprit du partenariat privé-public, la reconversion économique de Verviers.

Créer de l'emploi pour les jeunes et les femmes, répondre aux métiers en pénurie, lancer un plan langues dont la maîtrise fait souvent défaut dans notre région, constituent autant d'éléments de ce vaste chantier qui s'ouvre à Verviers. Il en va de l'intérêt de tous les secteurs économiques.

L'Histoire - affirme l'adage - ne repasse pas les plats. Il s'agit là d'une chance que la Ville doit saisir. Mais elle ne pourra atteindre pleinement ses objectifs sans une mobilisation de toutes les forces.

En cette période de fin d'année, à l'instar de la Ville qui brille de mille feux, cette opportunité qui se présente à nous est porteuse d'un avenir, qui lui, a trop souvent, fait défaut par le passé.

Avec cet espoir, qu'il me soit permis de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2006.

Claude DESAMA
Bourgmestre de Verviers

Sommaire

L'informatique pour tous.....3
La Parade de Noël 4
Les lumières de la ville.....5
A vos patins !.....7
Ville propre.....9
Exposition Spilliaert.....12

Photo : RTL

La Maison de l'Egalité des Chances : **une première en Wallonie**

La Maison de l'Egalité des Chances de Verviers a été inaugurée officiellement le 19 septembre dernier par Christiane Vienne, Ministre wallonne de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances. Il s'agit de la première maison de ce type en Wallonie.

Véritable espace de vie pour la quinzaine d'associations adhérentes, la Maison de l'Egalité des Chances (DEFIS Vesdre) leur donne accès à des locaux de réunions. Elles peuvent y disposer d'une photocopieuse, d'un fax, d'un PC ou du téléphone, pour la modique somme de 10 euros par an. La Maison de l'Egalité fonctionne déjà depuis un an selon un comité de pilotage composé d'associations et de pouvoirs publics qui définit les axes de travail du service. La Ville de Verviers en tant que promoteur du projet détient l'autorité décisionnelle et la responsabilité juridique. Les subsides proviennent du Fonds Social Européen, de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Ville de Verviers. Les associations constitutives sont trop nombreuses pour être citées ici. Le CPAS, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, l'AWHIP, le Conseil des Femmes Francophones de Belgique ont notamment porté ce projet. La section verviétoise du CCFB l'ayant initié.

Insertion socioprofessionnelle et égalité des chances : les deux chevaux de bataille de la Maison.

L' équipe, composée de 7 personnes, vient en aide au personnes fragilisées qui ont le plus de mal à se réinsérer. Le Service d'Accompagnement de DEFIS Vesdre les écoute et les aide à prendre conscience de leur potentiel, les accompagne dans la recherche d'un emploi ou d'une activité qui leur redonnera confiance et surtout leur permettra de se (re)socialiser.
La Maison a déjà ouvert plus de 200 dossiers individuels d'accompagnement.

Projet d'économie sociale

Concrètement, DEFIS Vesdre travaille à un projet d'économie sociale qui permettra à ces personnes de retrouver une activité au sein de la collectivité. Entretien des promenades communales, cantine pour le personnel communal, ou rénovation de bâtiments. Un atelier repassage fonctionnant avec des titres-services est aussi à l'étude.
Promouvoir l'égalité des chances, c'est aussi «lutter contre toute forme de discriminations», programme auquel s'attaque la Ministre Vienne et que reprend l'équipe de la Maison de l'Egalité des Chances. A commencer par l'égalité homme-femme et particulièrement le problème de la violence conjugale, thème de la dernière campagne d'actions de DEFIS Vesdre, avec la création d'une ligne téléphonique ouverte 24h/24 (087/68.15.13).
La Maison de l'Egalité des Chances propose également un centre de documentation et une bibliothèque ouverts à tous, axés sur les problématiques sociales.

De nombreuses associations ont déjà fait de cette Maison un lieu de rencontre et d'entraide. Il s'agit d'une première en Wallonie et de toute évidence, elle répond à une forte demande.

L'échevine Michèle Dupuis et son équipe

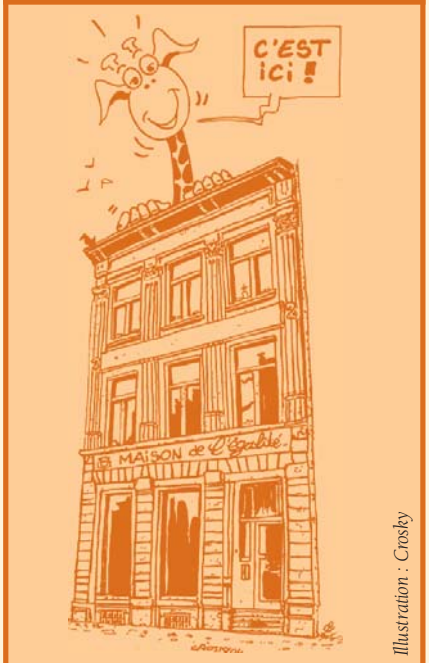

Illustration : Crosky

La Ministre Vienne entourée de Michèle Dupuis et Claude Desama

Maison de l'Egalité des Chances

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h30

Rue Lucien Defays 10
4800 Verviers

Tél. : 087 65 24 74

L'informatique pour tous

Depuis presque cinq ans, le Centre Public d'Information «.Ve» met à la disposition de tous un accès gratuit à Internet. En plus des initiations à Internet – ouvertes à tous - et des formations à destination des chômeurs et bénéficiaires du Revenu d'Intégration Social, «.Ve» propose, depuis le mois de novembre, deux nouveaux services.

Photo : C.P.I.

Midam © Dupuis

Les samed'inis :

Un samedi par mois, de 9h à 11h, le Centre vous propose deux heures d'initiation sur des programmes divers (création de blogs, retouches de photos, cartes de vœux électroniques,...).
Vous pouvez dès à présent réserver une place en contactant «.Ve» où un calendrier des samed'inis est disponible. Ce service est ouvert à tous.

Les mercredis "Kid Paddle" :

Les plus jeunes ne sont pas oubliés! Sous le regard d'un vrai pro du jeu vidéo, la mascotte Kid Paddle (héros de la célèbre BD de Midam) le Centre organise, chaque mercredi, deux sessions de deux heures consacrées aux jeux vidéos. Ce service s'adresse principalement aux enfants qui ne disposent pas d'une connexion à la maison. Ils peuvent donc venir goûter aux joies des jeux à plusieurs sur Internet. Deux tranches horaires sont prévues, de 14h à 16h pour les 8-12 ans et de 16h à 18h pour les 12-18. Les jeux proposés sont évidemment adaptés à l'âge du public. Il est indispensable de réserver sa place à l'avance !

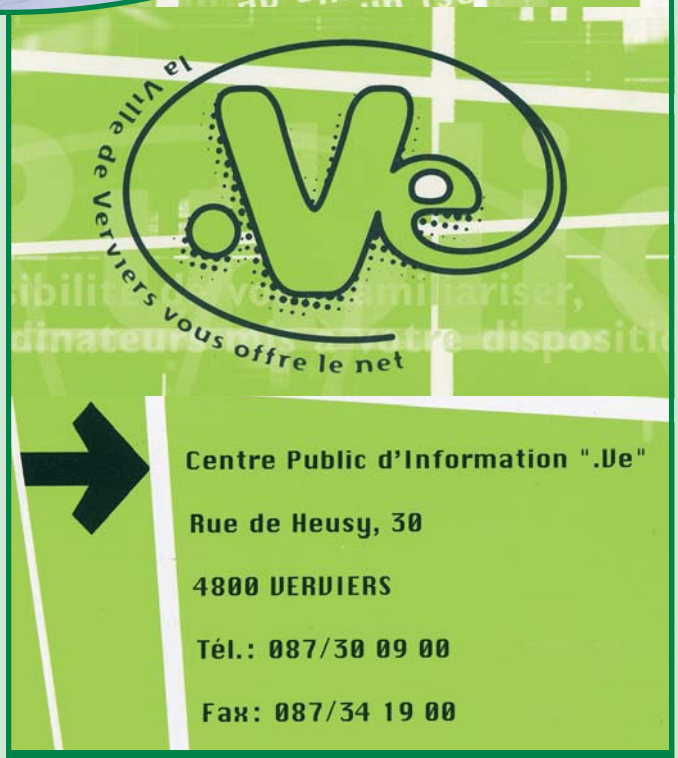

Ouvert de 12h à 18h en semaine
et de 9h à 13h le samedi

La magie à votre porte avec la **Parade de Noël**

Photos : RTL

Le Père Noël a choisi Verviers pour sa grande Parade !

Il dévalera les rues de notre belle ville avec ses traîneaux, ses rennes, ses lutins et tous ses amis le 18 décembre à l'heure où le soleil descend à l'horizon.
C'est le moment que vous choisirez pour emmener vos enfants au pays des rêves et du grand froid. Bien emmitouflés, ils ne seront pas les seuls à se souvenir de ce grand moment féerique, de son ambiance chaleureuse et sympathique !

La Parade de Noël a déjà conquis les villes flamandes de Gand, Anvers, Bruges, Hasselt, Louvain, Genk, … et reçoit à chaque passage un accueil extraordinaire. 65000 personnes se déplacent en moyenne à chaque représentation. **Pour la première fois en Wallonie**, ce spectacle unique composé de 15 chars sonorisés et comprenant plus de 150 figurants égaiera les rues de notre ville.
Cette parade est organisée conjointement par la Ville de Verviers, RTL et Prometheus.
Rendez-vous ce 18 décembre en fin d'après-midi, au départ de l'Harmonie et le long des rues commerçantes de l'hyper centre de Verviers. Des parkings seront mis à disposition des visiteurs.

Renseignements : service des Fêtes
Tél. : 087 32 52 99

Les lumières de la ville

La période des Fêtes ne passe pas inaperçue à Verviers. Depuis l'an dernier, la Ville enfile ses habits de lumières, dés le mois de novembre. Cette année, de nouvelles décorations lumineuses brilleront dans le centre ville et ses abords jusqu'au 15 janvier 2006. La patinoire est redevenue le point de rencontre des jeunes, place Verte, jusqu'au 29 janvier. Parade, veillées, marché, animations, solidarité, cette année encore, la Ville de Verviers offre une joyeuse période de fêtes à toutes et à tous.

Quand la ville s'illumine...

Pour la deuxième année, Verviers a fait confiance à la firme spadoise Artilec qui se charge des illuminations de la Ville pendant les fêtes. Cette fois, l'Echevinat des Fêtes a complété ses acquisitions avec de nouveaux motifs de décoration pour les traversées des rues du Brou, Jardon, Chapuis, de l'Harmonie et Peltzer. Le toit du kiosque de la place du Martyr et la façade du Grand-Théâtre viendront s'ajouter à une installation qui s'étend maintenant de façon définitive dans tout le centre ville, ainsi qu'à ses abords.

Echevinat des Fêtes : 087 32 52 99

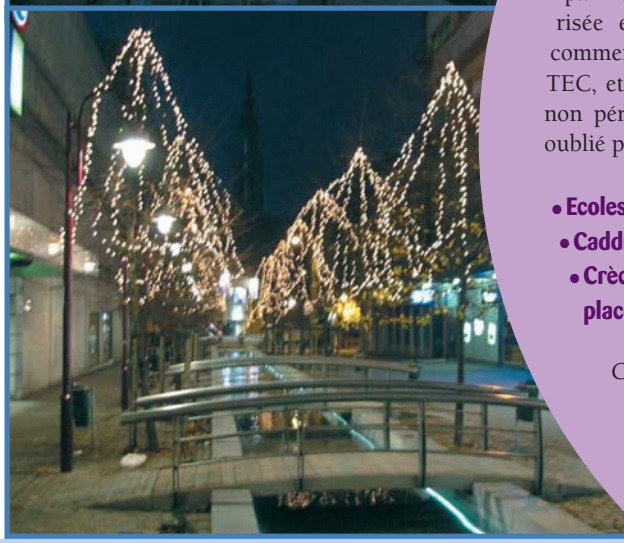

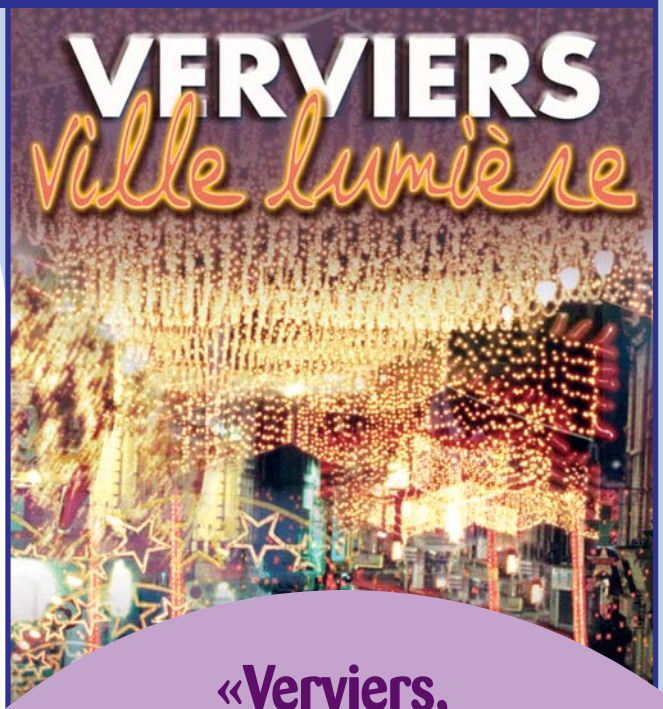

«Verviers, ma ville... solidaire»

Pour la 11ème année consécutive, «Verviers, ma Ville... Solidaire» a rassemblé les bonnes volontés pour démontrer que la pauvreté ne doit pas être une fatalité. Cette association créée par les services clubs verviétois, sponsorisée et parrainée par des entreprises, commerces, écoles, CPAS, Ville de Verviers, TEC, etc.. récolte des fonds et des denrées non périssables afin que personne ne soit oublié pendant la période de Noël.

- **Ecoles Solidaires, le 15 décembre**
- **Caddies Solidaires, les 16 et 17 décembre**
- **Crèches solidaires, du 16 au 24 déc. place Verte.**

Concernant les autres activités prévues (trop nombreuses pour être citées !), rendez-vous sur le site : **www.verviersmaville.be**, vous pouvez également téléphoner au **087 32 55 80.**

Photo : ASBL Verviers, ma ville... solidaire

Marché de Noël verviétois

Le Marché de Noël verviétois aura lieu **le dimanche 11 décembre de 10h à 18h à l'Espace Minières, place Général Jacques**. La Ville a opté pour un partenariat avec l'ASBL les Minières qui organise son marché de Noël depuis bientôt 20 ans dans l'arrondissement. Deux espaces seront mis à la disposition d'une centaine d'exposants : l'espace Minières abritera un marché couvert et la place Général Jacques, un marché en plein air. Un grand choix d'artisans proposeront de multiples idées de cadeaux. Des stands de dégustation vanteront leurs spécialités de Noël : choucroute alsacienne, foie gras, huîtres, Monbazillac, etc...

Renseignements : 0475/68 52 08

Veillée chantée

La traditionnelle Veillée de Noël chantée se déroulera sur le podium de la **place Verte le samedi 17 décembre à 16h**. Comme tous les ans, le groupe Totem distribuera des livrets de chansons et se chargera de l'animation. Tous les groupements de jeunesse sont les bienvenus. Dès 17h, distribution de potage gratuite à tous les spectateurs et chanteurs.

Service des Fêtes : 087 32 52 99

Photos : Grégoire Derouaux

A vos patins !

Forte de son succès de l'an dernier, la patinoire, gérée par l'Asbl Verviers Ambitions, anime la **place Verte depuis le 10 novembre et jusqu'au 29 janvier 2006**. Quelques améliorations viendront ajouter au confort des patineurs : chalet agrandi, tapis en caoutchouc pour éviter les pieds mouillés, espace bien séparé entre spectateurs et patineurs. Côté animation, on notera des séances d'initiation gratuites pour tous (comprises dans le prix d'entrée) données par le Club de Hockey, «Belgian in line Hockey Ligue», et une course de voitures téléguidées.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 18h30 et le dimanche de 13h à 18h30. **Prix d'entrée :** 5 euros pour 2 heures, patins compris. **Séances d'initiation :** 3 et 17 déc., 7, 14 et 21 janv. de 9h30 à 10h30. **Groupes** (sur réservation) : 3 euros. Possibilité d'étendre la plage horaire.
Renseignements et réservations : 087 32 53 31

Photo : ASBL Verviers Ambitions

CINéMUSIC 2 pour le réveillon au Grand-Théâtre

Le 31 décembre :

Fidèle à une tradition renouée, voici maintenant trois ans, le Centre Culturel Régional de Verviers (CCRV) organisera, le 31 décembre 2005, une soirée de réveillon au Grand-Théâtre.

Programme :

- **19h30** ouverture des portes du Grand-Théâtre de Verviers. Ceux qui le souhaitent, pourront commander un apéritif.
- **21h00** début du spectacle. **CINéMUSIC 2** est un spectacle consacré aux meilleures musiques de films des années 50 à nos jours. Il est interprété par Guido Jardon et son orchestre entourés d'une troupe composée de 6 chanteurs, 6 danseuses et 13 comédiens. C'est un show où 60 personnes se succèdent sur scène où les couleurs se mêlent aux images, aux effets spéciaux… De très grands moments musicaux et visuels.
- **22h10** ENTRACTE - les bars sont ouverts !
- **22h40** DEUXIEME PARTIE DU SPECTACLE
- **00h00** Présentation des vœux et poursuite de la soirée, pour ceux qui le désirent, devant un verre, des sandwichs variés et différentes salades de fête. Ambiance musicale et festive pour danser jusqu'au bout de la nuit !

Réservations : 087 39 30 30

Photo : CCRV

Que faire après l'école ?
L' Accueil Extrascolaire vous informe

Créé en 2002 sous l'impulsion de la Communauté française, l'Accueil Extrascolaire (AES) a permis de faire un état des lieux de tout ce qui existait à Verviers pour les enfants de 3 à 12 ans après l'école. Cette enquête a abouti fin 2004, avec l'entrée en vigueur du décret relatif à l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil Extrascolaire, à un programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE).

Les échevins Didier Nyssen et Michel Halleux avec l'équipe de l'AES

Le programme de Coordination locale pour l'Enfance (CLE) a permis de structurer l'offre d'accueil. Il a révélé que les parents sont très demandeurs d'une information centralisée sur les activités proposées aux enfants après l'école et pendant les vacances scolaires.
L'AES regroupe donc, via son site Internet et via le folder distribué dans toutes les écoles de la commune, toutes les informations et numéros de téléphone utiles pour inscrire son enfant à une activité en dehors des heures d'école.
Tous les ans, le service de l'Accueil Extrascolaire organise également au mois de mai une «Foire aux Loisirs» réunissant différents stands des associations partenaires de l'AES. Les parents et enfants peuvent ainsi prendre contact et faire leur choix parmi le panel d'activités proposées : mouvements de jeunesse, école de devoirs, garderies encadrées, activités sportives, culturelles ou artistiques, stages.

PRÊT DE MATERIEL ET FORMATION

Outre l'information aux parents, le programme de Coordination Locale pour l'Enfance soutient et tente d'améliorer les initiatives existantes. A coté des subsides de l'ONE pour l'organisation des garderies dans les écoles, l'AES a bénéficié en 2002, 2004 et 2005 d'opérations ponctuelles de subsidiation répondant à des appels à projets. En 2002, les subsides de la Région wallonne ont permis d'acquérir du matériel, jeux, livres, kits d'animation, télévision, matériel de psychomotricité, de théâtre. Ce matériel est à la disposition des associations qui participent au Programme CLE, selon un planning, afin que tout le monde puisse l'emprunter à tour de rôle.
L'ensemble des écoles, tous réseaux confondus, peut bénéficier de formations pour ses gardiennes encadrées. L' obligation décrétale a permis à certaines écoles de proposer une garderie jusqu'à 17h30.

EQUIPE ET PERSPECTIVES

Pour gérer le service d'AES, trois personnes ont été engagées à mi-temps. Viviane Ortmans, Christiane Engels et Pascal Brohez s'occupent des dossiers administratifs, des demandes de subsides, de la mise à jour du site et de la brochure, du prêt de matériel et de l'organisation des formations des accueillants.
Le service développe des projets comme l'aménagement, la sécurisation et l'embellissement de la plaine Peltzer. Le local d'accueil, sera bientôt rénové notamment sur le plan de l'éclairage et des sanitaires. Une fois remis en état ce lieu pourra accueillir les associations qui le demandent. Des projets ponctuels de synergies, comme des initiations sportives sont aussi prévues.

SITE INTERNET

Un des facteurs de réussite du service est sans aucun doute son site Internet. A la fois par son esthétique gaie et colorée, sa simplicité et sa convivialité, il donne une information complète et est mis à jour régulièrement.

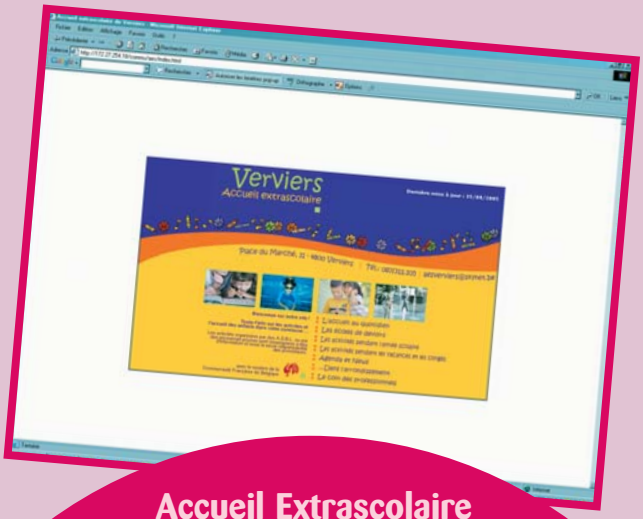

Accueil Extrascolaire de Verviers
Place du Marché 31 - 4800 Verviers
Tél. : 087 31 21 05
E-mail : aesverviers@skynet.be
Site Internet : www.verviers.be/aes

Règlementation des différentes collectes

- Les déchets à évacuer (sacs verts, sacs bleus, encombrants, papiers-cartons,…) peuvent être **déposés la veille du jour de la collecte mais pas avant 19h ou le jour de la collecte au plus tard pour 6 h**, au risque qu'ils ne soient pas ramassés et/ou d'une amende;
- Respecter les consignes de tri, au risque que les déchets ne soient pas ramassés;
- Eviter de surcharger les sacs verts, au risque qu'ils se déchirent lors de la manipulation ou qu'ils ne soient pas ramassés;
- Eviter de déposer dans votre sac des objets qui blessent les ramasseurs (morceaux de verre,…).

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOEL

Comme chaque année, trois possibilités s'offrent à vous :
- conduire votre sapin au Recyparc
- le composter
- le déposer sur le trottoir pour la collecte en porte à porte.

Deux dates à retenir pour la collecte en porte à porte :
- **le lundi 9 janvier 2005** : uniquement pour les personnes habitant les rues où les sacs verts sont ramassés le jeudi
- **le mardi 10 janvier 2005** : uniquement pour les personnes habitants les rues où les sacs verts sont ramassés le vendredi.

L'élimination des sapins se fait par la filière compostage. Dès lors, seuls les sapins **d'une hauteur maximum de 2,5 m et complètement dégarnis seront ramassés.**

CALENDRIER 2006

Le calendrier des collectes 2006 est arrivé ! Il reprend l'ensemble des dates de collectes des sacs verts, sacs bleus, sapins de Noël, papiers-cartons,… ainsi que les modalités d'organisation de celles-ci.
Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres début décembre.

Service Environnement
rue du Collège 62
4800 Verviers
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél. : 087 32 52 31

Toutous propres

La Ville de Verviers a décidé d'axer sa nouvelle campagne «propreté» sur les déjections canines. Lutter contre ce phénomène, qui traduit à la base un problème de civisme et de respect d'autrui, est essentiel.
Une expérience va donc être menée au centre ville pour y apporter une solution concrète. Des **«doggynets»**, distributeurs gratuits de sachets hygiéniques, pratiques et biodégradables, sont mis en place dans différents endroits du centre. Pour que Verviers reste une ville accueillante, nous devons changer nos comportements : **nos trottoirs ne sont pas des toilettes pour chiens !**

Vous trouverez les «Doggynets» :

- Quai J. Brel
- Quai P. Rapsat
- Pont des Récolets
- Place du Martyr
- Place Verte
- Coin rue du Brou et pont St. Laurent
- Coin place du Marché et Crapaurue
- Parc Fabiola
- Rue Xhavée (entrée de la piscine)

Plein les bottes des crottes !

Le Bethléem verviétois est de retour !

Cette année encore vous pourrez découvrir ou redécouvrir ce petit théâtre de marionnettes typiquement verviétois, animé par de petites mains discrètes. Le Bethléem verviétois fait revivre la tradition religieuse et populaire avec un mélange naïf de poésie et d'humour.

Musée d'Archéologie et du Folklore
rue des Raines, 42
Du 21 au 30 décembre,
tous les jours de 14h à 17h
(dernière séance à 16h30).
En dehors de ces heures, possibilité de visite sur rendez-vous pour les groupes scolaires ou adultes.
Tél. : 087 33 16 95

Photo : Jacques Spitz

Palmarès du concours de chant

Le 17 septembre dernier avait lieu au Grand-Théâtre la finale du Concours International de Chant de Verviers. Cette finale était dédiée à ***Raymond Rossius****, décédé cet été, qui devait présider la cérémonie. En voici le palmarès :*

Photos : Grégoire Derouaux

Premier Grand Prix : 7000 EUR
Prix Raymond Rossius
Offert par la Ville de Verviers :
YANG Tae Joong, Corée du Sud

Deuxième Prix : 5000 EUR
Prix de la Ministre de la Culture de la Communauté française
BRUMAR Magdalena, Roumanie

Troisième Prix : 4000 EUR
Prix de la Province de Liège
CONSTANTINESCU Roxana, Roumanie

Premier Prix de Finaliste : 1250 EUR
Prix de la Ministre de l'Enseignement supérieur
RADU Cristina, Roumanie

Deuxième Prix de Finaliste : 1250 EUR
Prix de l'Association des Amis de l'Opéra Royal de Wallonie
GU Bon Bang, Corée du Sud

Quatrième Prix de Finaliste : 1250 EUR
Prix Charles Gilles
DANOVA Iva, Bulgarie

Cinquième Prix de Finaliste : 1250 EUR
Prix du Parlement de la Communauté française
JIN Sung Won, Corée du Sud

Sixième Prix de Finaliste : 1250 EUR
Prix du Concours International de Chant de Verviers
YASUDA Mayuko, Japon

«Les Musicales de Duesberg» : découvrez les nouveaux talents de la chanson francophone

Le Centre Culturel Régional de Verviers a entamé depuis l'an dernier un nouveau cycle, «Les Musicales de Duesberg», consacré à la promotion des artistes de la Communauté française et des jeunes talents locaux et régionaux.

Les Musicales de Duesberg
Espace Duesberg • Bld de Gérardchamps à Verviers • à côté du Movie West

Ce cycle se déroule dans la nouvelle salle Duesberg attenante au complexe Movie West, boulevard de Gérardchamps. Equipée des dernières technologies en matière de son et d'éclairage, cette salle polyvalente offre au public un lieu plus intimiste (264 places) que le Grand-Théâtre : un endroit tout à fait adapté à l'éclosion de talents.
Cette saison 2005/2006, «Les Musicales de Duesberg» se joignent à l'opération «Ça balance (pas mal) à Liège» mise sur pied par Liège Province Culture. Son concept est de faire tourner quatre artistes francophones issus de la Communauté française (les Tournées Art et Vie) déjà connus du public, avec en première partie des artistes locaux ou régionaux issus notamment de la pépinière de jeunes talents «Ça balance (pas mal) à Liège».
Les spectacles présentés à Verviers l'an dernier (Marie, Anaïs, Michel Desaubies, J.F. Maljean) et au mois d'octobre et novembre de cette année (Cré Tonnerre, Lau, Sandrine La Vecchia) ont déjà reçu un franc succès auprès du public. Les prix d'entrée restent accessibles à tous, de 10 à 12 euros, avec possibilité de réduction pour les personnes bénéficiant de l'article 27.

Les prochains spectacles des «Musicales de Duesberg» :

Salle Duesberg
Boulevard de Gérardchamps
Réservations : 087 39 30 30

Vendredi 3 février 2006 à 20h ➤

• «Première Pression à Froid» par les OLIVES NOIRES

Quatre femmes de trente ans toutes de noir vêtues, élevées à l'école de la vie, posent un regard tendre et moqueur sur le monde et sur elles-mêmes. Plutôt que de verser des larmes, elles chantent, dansent, nous amusent et nous aguichent… La tradition renouvelée de la chanson sociale-réaliste.

En première partie : Christophe CELEN
Jeune artiste verviétois autodidacte qui écrit et compose des chansons à tout moment. L'inspiration est là et les chansons n'attendent plus qu'à prendre leur envol.

Vendredi 10 mars 2006 à 20h ➤

• «Après un rêve» par Julie MOSSAY et Grégory HOUBEN

Une chanteuse lyrique et un trompettiste de jazz, aussi différents que complémentaires revisitent des airs magnifiques et proposent leurs talentueuses compositions, riches de poésie et d'harmonies subtiles.

En première partie : Géraldine COSIER
Une voix, un univers, des idéaux, entre murmures et chuchotements : un grand moment d'intimité inspiré par le Gospel et le Blues.

Photos : CCRV

Exposition **Léon Spilliaert** au Musée des Beaux-Arts

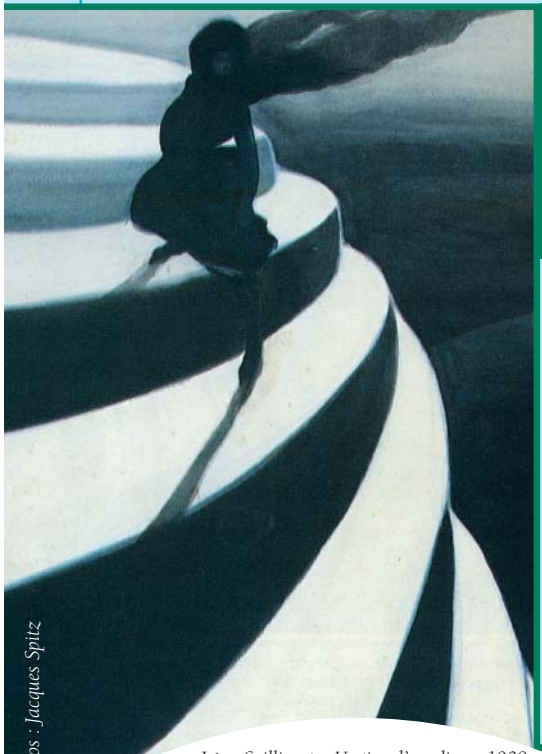

Photos : Jacques Spitz

Léon Spilliaert, «Vertige, l'escalier», 1908

Le Musée des Beaux-Arts accueille jusqu'au 5 février une exposition consacrée aux dessins de Léon Spilliaert. Artiste ostendais, contemporain de James Ensor, Léon Spilliaert (1881-1946) apprend la peinture en autodidacte et pratique l'aquarelle, l'encre de Chine, la gouache, le pastel et les crayons de couleurs, souvent en technique mixte.

Son œuvre très personnelle n'est à rattacher à aucun mouvement pictural. On y décèle néanmoins des influences symbolistes et expressionnistes. Il y a du Redon, du Munch, du Toulouse-Lautrec dans son œuvre. Spilliaert est proche des courants littéraires de son époque et notamment de Verhaeren et de Maeterlinck dont il illustre le recueil «Les serres chaudes».

La mer et la solitude

Ses thèmes vont de préférence vers Ostende et la mer dont il réalise des compositions aux perspectives étonnantes frôlant l'abstraction. La solitude est représentée par des silhouettes féminines étranges et mystérieuses se découpant sur des fonds marins. Ses autoportraits angoissés, aux yeux cernés, prennent place au milieu d'intérieurs encombrés de plantes vertes, de miroirs, de boîtes et de flacons.

Paysages

Après son mariage en 1916, la sensibilité exacerbée et les tendances dépressives de Spilliaert s'apaisent. L'artiste privilégie la peinture de paysages aux atmosphères douces et poétiques. Dans les années d'après la seconde guerre mondiale, il sera séduit par le thème de l'arbre, le mystère des sous-bois et la calligraphie des branches.

Les dessins de Spilliaert

Le Musée des Beaux-Arts de Verviers propose une découverte des dessins de Spilliaert appartenant aux collections du Musée des Beaux-Arts d'Ostende et de quelques œuvres issues de collections privées. Un dossier pédagogique et des conférences accompagnent l'exposition.

Musée des Beaux-Arts
Rue Renier 17 - 4800 Verviers
Tél. : 087 33 16 95
Lundi, mercredi, samedi de 14h à 17h
et le dimanche de 15h à 18h.
Possibilité de visite sur rendez-vous pour groupes scolaires et adultes.

Conférences :

- **Vendredi 2 décembre 2005 :** «Léon Spilliaert, l'esprit libre d'un visionnaire»
par Anne Adriaens-Pannier, Conservateur au Musée d'Art Moderne de Bruxelles, Commissaire de l'exposition.

- **Vendredi 27 janvier 2006 :** «Promenade à Ostende avec Léon Spilliaert»
par Norbert Hostyn, Conservateur au Stedelijke Musea d'Ostende, Commissaire de l'exposition.

Saint-Nicolas au Musée, couques et jouets anciens !

Les premiers dimanches de chaque mois, de 15h à 18h, les Musées communaux organisent une animation spécifique autour d'un thème ou d'une oeuvre particulièrement intéressante des collections :

Photos : Jacques Spitz

Le dimanche 4 décembre 2005 sera une journée entièrement dédiée à Saint-Nicolas au Musée des Beaux-Arts et de la Céramique de 15h à 18h (entrée gratuite). Découverte des moules à couques appartenant aux collections des Musées, dégustation de couques à l'ancienne, contes, légendes et traditions liés à Saint-Nicolas, exposition de jouets anciens. Et... présence exceptionnelle de Saint-Nicolas, sont au programme. Avis à tous les enfants et aux adultes ayant conservé leur âme d'enfant !

Dans le cadre de ces «dimanches au Musée», des animations sont prévues pour 2006 :

Le dimanche 15 janvier 2006 : Mozart (exceptionnellement à cause des fêtes, l'animation n'a pas lieu le premier dimanche du mois), spectacle et exposition autour de Mozart en collaboration avec le Conservatoire de Musique et l'Académie des Beaux-Arts de Verviers (sous réserve).

Le dimanche 5 février 2006 : jeu de piste. Découvrir les Musées autrement, par le jeu, l'observation et la résolution d'énigmes. Cette activité s'adresse plus particulièrement aux familles et aux enfants.

Le dimanche 5 mars 2006 : Art belge contemporain. Présentation d'oeuvres belges du XXème siècle : peinture, sculpture, musique. La partie musicale sera assurée par Fabian Jardon (piano) et Frédéric Piérard (clarinette).

Infos : 087 33 16 95

Les années Cloclo au CTLM

«60-70 : ces années là avec Cloclo !» est une exposition souvenir au pays des années soixante et septante. Elle nous promène au cœur d'une collection unique bâtie à partir de vrais petits trésors : affiches, photos, vinyles, mobilier d'époque, objets de décoration, films, gadgets, costumes, rassemblés par les équipes de Caen Expo Congrès, qui ont conçu et mis en œuvre cette exposition. Elle fais également la part belle aux collections d'un fan liégeois, Alain Ledent, et d'une ancienne habilleuse de la «vedette», Sylvie Mathurin.

Trente ans après sa disparition, Claude François a laissé le souvenir d'un artiste hors du commun, une star immensément populaire. Son énergie, sa façon d'utiliser la scène, de s'habiller, ses légendaires «Claudettes», ont rythmé la vie de toute une génération. Trente ans après, on se replongera avec délice dans ces «années là».

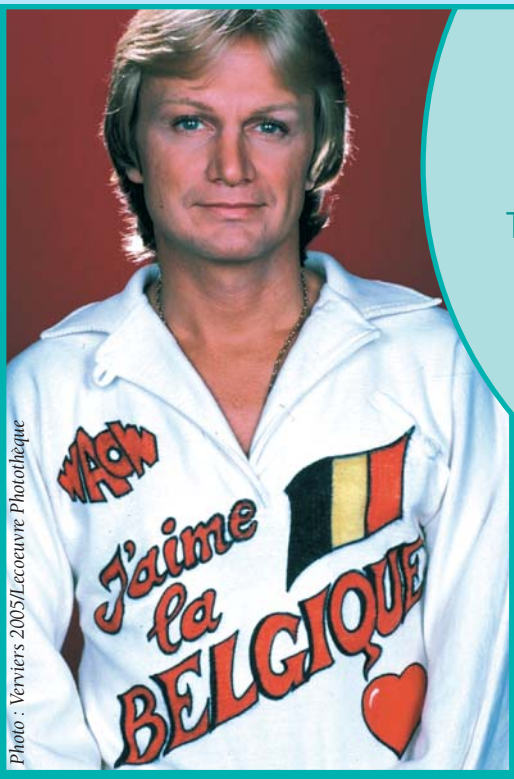

Photo : Verviers 2005/Lecoeuvre Photothèque

Centre Touristique de la Laine et de la Mode
30 rue de la Chapelle
4800 Verviers
Tous les jours sauf le lundi de 10h à 17h.
Fermé le 25 décembre et le 1er janvier.
Infos et réservations : 087 35 57 03

«60-70 : ces années-là avec Cloclo !»

Jusqu'au 8 janvier 2006

Visites guidées tout public à 14h30 : dimanche 4 décembre, samedi 10 décembre, dimanche 18 décembre et mercredi 28 décembre 2005. Les mercredi 4 janvier et dimanche 8 janvier 2006.
Séances de dédicaces et expertises : le 18 décembre 2005 de 13h à 17h.
Week-end spécial Claude François en présence de Claude François Jr, Sylvie Mathurin, Mickaël D, Fabien Lecoeuvre, Alain Ledent : les 3 et 4 décembre 2005.

L'urbanisme au quotidien

Vous êtes nombreux à retrousser vos manches pour restaurer, rénover ou aménager vos habitations. Cependant, la majeure partie de ces «petits travaux» nécessitent une demande de permis, ce que beaucoup de personnes ignorent. Voici donc 3 types de travaux assez fréquents qui nécessitent une demande de petit permis :

MISE EN PEINTURE DES FAÇADES :

Les travaux de conservation et d'entretien qui modifient l'aspect architectural d'un bâtiment doivent faire l'objet d'une demande préalable de **permis d'urbanisme de minime importance** (art. 263 21° du CWATUP).

Exemples :
Lorsque la façade d'origine est déjà peinte et qu'on ne modifie pas la tonalité de la peinture : **PAS DE PERMIS.**
Lorsque l'on modifie sa tonalité de base ou lorsqu'elle n'est pas peinte à l'origine (parement brique): **PERMIS.**

ENSEIGNES PUBLICITAIRES :

Tout placement ou modification de dispositif de publicité doit faire l'objet **d'une demande préalable de permis d'urbanisme de minime importance.**

ANTENNES PARABOLIQUES :

La pose d'antenne parabolique doit faire l'objet **d'une demande préalable de permis d'urbanisme** de minime importance **SAUF si elle respecte les trois conditions suivantes** :

- Etre inférieure à 1 m² ;
- Prendre ancrage au sol dans les zones de cours et jardins implantés à l'arrière des habitations par rapport à la voirie ou sur l'élévation ou toiture arrière de l'habitation par rapport à la voirie. Lorsqu'elles prennent ancrage sur une élévation ou un pan de toiture, les antennes doivent avoir une tonalité similaire à celle du support.
- Etre implantée à 3m minimum des limites mitoyennes.

Il existe encore bien des situations où une demande de permis d'urbanisme doit être faite, alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services compétents de la Ville de Verviers. Cela évite souvent les petits tracas…

Service Administratif de l'Urbanisme
Tél. : 087 32 53 06

rue du Collège 62
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Don d'organes, don de vie

Le Ministère fédéral de la Santé Publique organise une grande campagne nationale en faveur du don d'organes et de tissus.
Malgré les efforts soutenus et incessants de différents acteurs de la santé et des associations militant depuis de nombreuses années, la Belgique a un taux à peine supérieur à 20 donneurs par million d'habitants. Des patients sur liste d'attente meurent faute d'avoir reçu l'organe salvateur.
En vertu de la loi du 13 juin 1986, chaque citoyen est considéré comme «donneur potentiel». Il a, de ce fait, la possibilité de manifester sa volonté expresse de consentement ou d'opposition au don d'organes en se rendant à la maison communale pour y enregistrer sa déclaration. Un geste qui peut sauver une vie. Pensez-y…

Service des Affaires sociales
Place du Marché 41 - 4800 Verviers
Tél. : 087 32 52 89
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Des informations plus complètes sont mises à votre disposition sur le site : www.beldonor.be

Mort aux rats !

Deux campagnes de dératisation ont lieu chaque année, l'une au printemps (mars), l'autre à l'entrée de l'hiver (décembre). Les égouts, les berges des rivières et des ruisseaux, les propriétés communales et les biens des particuliers sont traités avec des appâts rodenticides. Lorsque la présence de rats est constatée en dehors de ces périodes, le Service des Travaux peut procéder sur demande à des interventions ponctuelles gratuites. Des appâts gratuits (pour les rats uniquement) sont à la disposition des particuliers au Service des Travaux.

Service des Travaux
Conducteurs des Travaux - 1er étage
Rue du Collège 62 - 4800 Verviers
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. **Tél. : 087 32 53 16**

Attention «zone 30» !

Les zones 30 ont été imposées pour sécuriser les enfants... VOS enfants; ces infractions au code de la route sont considérées comme particulièrement graves et souvent néfastes pour le porte-monnaie… En ces périodes de fêtes, ce serait dommage ! Alors, sachez que :
En «zone 30», si vous roulez entre 30 et 40 km/h, soit jusque 10km/h de plus que la vitesse autorisée, il pourrait vous en coûter 50 euros…
Si vous roulez entre 40 et 50 km/h, soit plus de 10km/h que la vitesse autorisée , il pourrait vous en coûter 175 euros… (Infraction grave de catégorie 2)
Si vous roulez à plus de 50 km/h, soit plus de 20km/h que la vitesse autorisée, vous risquez la coquette somme de 300 euros. (Infraction grave de catégorie 3)

La sécurité routière pour nos enfants

Quels sont les grands axes de l'action de la Zone de Police Vesdre en matière de sécurité routière ?

Le maintien de l'ordre public, dont fait partie la sécurité routière est une des six fonctionnalités de base de la Police locale. Ces six fonctionnalités sont les piliers nécessaires au bon fonctionnement d'une Police de proximité.
Les divers sondages réalisés auprès de la population belge démontrent régulièrement que celle-ci est sensible à la sécurité routière et, plus particulièrement à celle de nos enfants.
Les principales, mais non exclusives, problématiques qui font partie de nos priorités sont : la conduite en état d'intoxication alcoolique, les excès de vitesse, les véhicules non assurés, les cyclomoteurs trafiqués , le port de la ceinture de sécurité et du casque de protection et les stationnements gênants et/ou dangereux.
Tous les policiers de la Zone de Police Vesdre participent aux différentes actions.
La zone Vesdre dispose, en outre, d'une «Cellule Circulation» spécifique composée de cinq motards, de trois conseillers techniques et d'un radariste.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie vis-à-vis de nos enfants ?

En terme de sécurité routière, les actions spécifiques qui sont menées vis-à-vis de nos enfants sont principalement :

- les campagnes «Rentrée paisible»
- le Parc Ecole
- l'aménagement des zones 30 et leur respect les jours où l'école est ouverte
- les actions vis-à-vis des cyclomoteurs trafiqués.

Quelles sont les actions pour protéger les jeunes ?

La protection et l'éducation des jeunes est une de nos préoccupations principales.
Souvent par insouciance, goût du risque ou manque de connaissances, les jeunes figurent régulièrement parmi les victimes de la route. Ils sont les futurs acteurs de la mobilité de demain, aussi menons-nous une série d'actions réparties selon trois catégories d'âge.

Pour les 3-12 ans, nous sensibilisons et informons, tant les élèves des écoles primaires que leurs parents, des dangers et des bonnes attitudes pour éviter les accidents à l'occasion de nos campagnes «Rentrée Paisible» menées lors des rentrées scolaires.
Pour les 11-13 ans, élèves de cinquième et sixième primaires de la zone, tous réseaux confondus, nous avons recréé, en partenariat avec les administrations communales, les enseignants et une société privée, un Parc Ecole qui dispense une formation théorique et pratique aux enfants en tant que piéton ou cycliste ; nous incluons dans cette formation un axe «Information» (danger de l'alcool, vitesse, port du casque et de vêtements réfléchissants, etc..).
Le but est d'influer sur leur comportement et sur leur respect d'autrui.
Cette année, 1650 élèves ont participé au «Challenge Nizet» (concours de fin d'année).
Dans des conditions d'examen, les enfants testent leurs connaissances. Les meilleurs reçoivent des cadeaux et coupes fournis par des partenaires publics et privés.
Le Parc Ecole a toujours la cote auprès des enfants.
Pour les plus de 16 ans, lorsqu'ils deviennent conducteurs de cyclomoteurs, nous organisons, outre des contrôles répressifs, des activités de sensibilisation au respect des limitations de vitesse du cyclomoteur, au port du casque,...

Qu'en est-il de la sécurité aux abords des écoles ?

Les campagnes «Rentrée Paisible» ont lieu, aux abords de plusieurs écoles, lors de chaque rentrée de vacances scolaires (septembre, Toussaint, Noël,...).
Ces campagnes visent l'indiscipline des parents en matière de stationnement.
Les Policiers agissent préventivement et verbalisent si les problèmes persistent.

Toutes les écoles doivent être protégées par les panneaux «Zone 30», qu'en est-il dans la réalité ?

Depuis le premier septembre, c'est un fait !
A de très rares exceptions près, les panneaux ont été installés dans toute la zone et la vitesse est limitée à 30 km/h.
Des mesures pour améliorer la visibilité, installer des dispositifs «casse-vitesse»,... devront peut-être être envisagées.
Nous avons informé la population et sensibilisé les conducteurs par le placement régulier de radars préventifs dans les zones 30.
Des actions répressives sont également menées.

Les adolescents sont-ils concernés par vos actions ?

Les campagnes «Cyclo Règlo» font partie de nos priorités. Nous participons à toutes les campagnes IBSR.
Nous insistons notamment sur le port du casque, le respect des limitations de vitesse et la lutte contre les cyclomoteurs trafiqués.
Nous avons acquis récemment des curvomètres, rouleaux pour contrôler la vitesse, et nous organisons de nombreux contrôles.
Pendant le mois de septembre, pour vous donner un exemple, sur 20 interpellations, 8 cyclos étaient en excès de vitesse, dont 2 au-dessus de 100 km/h !
Rappelons qu'il est totalement interdit de trafiquer son cyclomoteur (c'est-à-dire de modifier, supprimer ou ajouter des pièces pour augmenter la vitesse et/ou le bruit).
Si tel est le cas, lors d'un contrôle, le véhicule est provisoirement saisi et immobilisé pendant 30 jours maximum durant lesquels le contrevenant doit remettre son cyclo en ordre.
En plus de la verbalisation, toutes les pièces interdites sont saisies et détruites.
Malheureusement, nous devons constater que le taux de récidive est relativement important, surtout chez les 16-18 ans.

Qu'en est-t-il de l'utilisation des minimobs ?

Les minis cyclomoteurs (dits «minimobs» ou «miniquads»), comme la majorité des trottinettes électriques ne sont pas homologués pour la circulation sur la voie publique, donc totalement illégaux. Les contrevenants s'exposent à leur saisie.

Bouger, se cultiver, s'amuser, se balader...

Quand	Quoi	Où	Tél.
Culture			
Du 19 novembre au 5 février	Exposition de dessins de Léon Spilliaert	Musée des Beaux-Arts	087/33 16 95
Jusqu'au 8 janvier	Exposition «60-70. Ces années là avec Cloclo»	CTLM	087/35 57 03
Sa. 10 décembre à 20h	Ethnicolor : Musta Largo	Espace Duesberg	087/39 30 30
Jeudi 15 décembre à 20h	Jazz, musique du monde : Yvan Paduart et Quentin Dujardin	Espace Duesberg	087/39 30 30
Vendredi 16 décembre à 20h	Steve Houben, Loos et Maurane	Grand-Théâtre	087/39 30 30
Mercredi 18 décembre à 15h	Opérette : «Dédé» par la Cie Lyrique Verviétoise	Espace Duesberg	087/39 30 30
Vendredi 13 janvier à 20h30	Cercle Jazz Hot : The New Orleans Roof Jazzmen	Grand -Théâtre	087/39 30 30
Mercredi 18 janvier à 20h	Théâtre : «Le jeu de l'Amour et du Hasard» de Marivaux, par la Cie Lazzi 90	Grand -Théâtre	087/39 30 30
Samedi 21 janvier à 20h	Concert de l'Orchestre Philharmonique de Liège (Mozart), dir. L. Langrée	Grand -Théâtre	087/39 30 30
Mardi 24 janvier à 20h	Théâtre : «Amadouce» de et par Michèle Nguyen	Espace Duesberg	087/39 30 30
Jeudi 02 février à 20h	«Signé Taloche»	Grand -Théâtre	087/39 30 30
Vendredi 03 février à 20h	Spectacle de chansons françaises : «Première pression à froid» par les Olives Noires	Espace Duesberg	087/39 30 30
Dimanche 12 février à 15h	Concert : «La Traviata» de Verdi	Grand -Théâtre	087/39 30 30
Mardi 14 février à 20h	Théâtre : «Petits crimes Conjugaux» d'E.E. Schmitt	Grand -Théâtre	087/39 30 30
Mercredi 15 février à 20h	Théâtre : «Atterissage» par le Théâtre musical Possible	Espace Duesberg	087/39 30 30
Mercredi 15 février à 21h	Concert régional : Poum Tchak	Spirit of 66	087/76 32 71
Samedi 25 février à 20h	Ethnicolor : Ialma	Espace Duesberg	087/39 30 30
Fêtes			
Du 10 nov. au 29 janvier	«Verviers on Ice», patinoire	Place Verte	087/32 53 31
Décembre à fin janvier	«Verviers Ville Lumière»	Centre et abords de Verviers	087/32 52 99
Dim. 11 décembre de 10h à 18h	Marché de Noël	Espace Minières Place Général Jacques	087/22 84 18
Samedi 17 décembre à 16h	Veillée chantée	Podium place Verte	087/32 52 99
Dim. 18 déc. fin d'après-midi	Parade de Noël	Rues commerçantes	087/32 52 99
Du 21 au 30 décembre	Bethléem verviétois	Musée d'archéo. et du folklore	087/33 16 95
Réveillon du 31 déc. à 19h30	«CINéMUSIC 2»	Grand-Théâtre	087/39 30 30

Retrouvez l'agenda sur le site de la Ville : www.verviers.be

Canal V • Magazine d'information de la Ville de Verviers • 25 000 exemplaires toutes-boîtes • 4 numéros par an • Prochain numéro : Mars 2006 • Coordination & rédaction : N. Romieu • Coordination administrative : A. Koop • Editeur Responsable : C. Desama, 55 Place du Marché, 4800 Verviers • Graphisme et impression : Héroufosse sprl